REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DES FINANCES

Kinshasa, le

Le Directeur Général

N.I.F.: A 0707219 F

COMMUNIQUÉ OFFICIEL N° 01/041 /DGI/DG/DESCOM/PPM/2024

LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS INFORME LE PUBLIC, EN GÉNÉRAL, ET LES PROPRIÉTAIRES DES VÉHICULES AUTOMOTEURS, EN PARTICULIER, QUE LA CAMPAGNE D'ACQUISITION GRATUITE DE NOUVELLES CARTES ROSES AVEC PUCE PAR LES PROPRIÉTAIRES DES VÉHICULES AUTOMOTEURS DÉTENTEURS D'ANCIENNES CARTES ROSES OU DE VOLETS JAUNES ET DISPOSANT D'UNE POLICE D'ASSURANCE EN COURS DE VALIDITÉ, A ÉTÉ OFFICIELLEMENT LANCÉE LE MERCREDI 04 SEPTEMBRE 2024.

CETTE CAMPAGNE COMPREND DEUX PHASES SUIVANTES :

- LA PREMIÈRE PHASE DITE « VOLONTAIRE » VA SE DÉROULER DU 04 SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2024 ;

- LA DEUXIÈME PHASE DITE « FORCÉE » VA DÉBUTER À PARTIR DU 02 JANVIER 2025 ET SERA ACCOMPAGNÉE D'UN CONTRÔLE ROUTIER QUI SERA EFFECTUÉ PAR LES SERVICES COMPÉTENTS EN VUE DE S'ASSURER DE LA DÉTENTION PAR LES PROPRIÉTAIRES DES VÉHICULES AUTOMOTEURS DE TOUS LES DOCUMENTS DE BORD DONT LA NOUVELLE CARTE ROSE AVEC PUCE.

LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS ATTIRE L'ATTENTION PARTICULIÈRE DES PROPRIÉTAIRES DES VÉHICULES AUTOMOTEURS SUR LE FAIT QUE LE DÉFAUT DE DÉTENTION DE LA NOUVELLE CARTE ROSE AVEC PUCE SERA SANCTIONNÉ CONFORMÉMENT AUX LOIS ET RÈGLEMENTS EN VIGUEUR.

AUSSI, LES INVITE-T-ELLE À FORMULER LEURS DEMANDES D'ACQUISITION DE NOUVELLES CARTES ROSES AVEC PUCE EN LIGNE À PARTIR DE LA PLATEFORME SUIVANTE : « dgi-carterose.cd » OU À S'APPROCHER DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE DE LEUR CHOIX POUR L'ACCOMPLISSEMENT DE CETTE FORMALITÉ, EN CAS DE BESOIN.

FAIT À KINSHASA, LE 19 SEPT 2024

Pour le Directeur Général en mission,

KABWA KALUME Henri Maurice
Directeur Général Adjoint

Adresse : Croisement des avenues des Marais et Haut-Congo · Kinshasa/Gombe · RDC · B.P. 8613 Kinshasa I
E-mail: secretariatsuitedgi@gmail.com · Site web : www.dgi.gouv.cd · Tél. : (+243) 828 115 555 - (+243) 828 135 555